



**Fundy Regional  
Service Commission**

**Commission de Services  
Régionaux de Fundy**

**Réunion mensuelle ordinaire tenue  
le 21 décembre 2020**

---

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy tenue le lundi 21 décembre 2020, au 10, ch. Crane Mountain, à Saint John (N.-B.).

**1. Ouverture de la séance**

La présidente, Nancy Grant, déclare la séance ordinaire du conseil ouverte à 11 h 12, soulignant le respect de toutes les règles de prévention de la Covid-19, notamment celles sur le respect des distances physiques et le port du masque.

**2. Sont présents :**

Nancy Grant	Présidente
Jim Bedford	Vice-président
Bette Anne Chatterton	Mairesse de St. Martins
Shirley McAlary	Mairesse adjointe de Saint John
Grace Losier	Mairesse de Grand Bay-Westfield
Gary Clark	Maire de Quispamsis
Cindy MacCready	Représentante de district de services locaux (suppléante)
Brenda Rathburn	Représentante de district de services locaux
John Cairns	Représentant de district de services locaux

**AUTRES**

Marc MacLeod, directeur général, CSRF

Alicia Raynes, secrétaire de séance, CSRF

Brenda MacCallum, agente des relations publiques et de l'élaboration des programmes, CSRF

Nick Cameron, agent de développement adjoint, CSRF

**3. Adoption de l'ordre du jour**

La présidente demande que l'ordre du jour soit adopté.

**Proposition :** Adopter le procès-verbal du 21 décembre 2020 moyennant l'ajout du point 7. e.  
« Options d'acquisition de terrains – nouvelle option » déplacé de la séance à huis clos.

Proposé par : Gary Clark

Appuyé par : Shirley McAlary

Vote : *Proposition adoptée*

#### **4. Divulgence de conflit d'intérêts**

Cindy MacCready fait part d'un conflit d'intérêts direct relativement au point 7. c. La présidente assure à Cindy MacCready qu'elle pourra se retirer de la réunion au moment de la discussion du point « Projets communautaires – Report de subventions 2020 du CMEI ».

#### **5. Adoption de procès-verbal**

**Proposition :** Adopter le procès-verbal du 23 novembre 2020 sans modification.

Proposé par : Shirley McAlary  
Appuyé par : Gary Clark  
Vote : *Proposition adoptée*

#### **6. Planification – inspection des bâtiments – novembre 2020**

Nick Cameron présente le rapport de novembre 2020 de la construction, de l'aménagement et de l'urbanisme pour le Village de St. Martins et les zones rurales de la CSRF. L'estimation des coûts de construction depuis le début de l'année s'établit à 15 631 360 \$ fin novembre 2020, comparativement à 10 098 000 \$ en 2019.

**Motion :** Recevoir et classer le rapport mensuel du novembre 2020 comme présenté.

Proposé par : Gary Clark  
Appuyé par : Brenda Rathburn  
Vote : *Proposition adoptée*

#### **7. Finance**

##### **a. Appel d'offres 2020-03 relatif au lixiviat**

Marc MacLeod fait remarquer que cet appel d'offres est un contrat annuel pour la fourniture sur demande de service de collecte et de transport du lixiviat.

**Proposition :** Adjuger le contrat pour 6,25 \$ la tonne au moins-disant, Keel Construction Ltd. pour la fourniture sur demande de service de collecte et de transport du lixiviat.

Proposé par : Grace Losier  
Appuyé par : Shirley McAlary  
Vote : *Proposition adoptée*

##### **b. Appel d'offres 2020-04 – Fourniture d'agrégat**

Marc MacLeod explique qu'il s'agit du contrat annuel de fourniture d'agrégat. Deux (2) des soumissions reçues s'établissent à 7,10 \$ la tonne métrique. Or, la CSRF n'a pas de procédure pour les soumissions de valeur égale. La CSRF a communiqué avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick ainsi qu'avec un conseiller juridique afin de déterminer la meilleure façon de procéder pour départir et attribuer des soumissions égales. Marc MacLeod estime que toute décision devrait être fondée sur un processus transparent, équitable et logique, approuvé par le conseil d'administration. Il souligne que, dans le passé, ces deux entreprises ont fait un excellent travail pour la CSRF.

Marc MacLeod indique que la CSRF recommande qu'on retienne Keel Construction Ltd. comme adjudicataire. Cette entreprise est implantée dans la communauté d'accueil et l'empreinte environnementale serait moindre du fait que son NID est situé plus près du site d'enfouissement de Crane Mountain.

**Proposition :** Accorder le contrat de la fourniture d'agrégat à Keel Construction au prix de 7,10 \$ la tonne métrique, en attendant la réponse du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Proposé par : Grace Losier  
Appuyé par : Jim Bedford  
Vote : *Proposition adoptée*

#### **c. Projets communautaires – Report de subventions 2020 du CMEI**

La présidente invite Cindy MacCready à se retirer de la réunion en raison d'un conflit d'intérêts. On procède à un bref exposé sur les subventions communautaires 2020 qui n'ont pas été utilisées.

Il est expliqué qu'à la réunion de la CSRF de septembre 2020, une permission spéciale avait été accordée à l'école Westfield pour qu'elle reporte sa subvention 2020 (20 296,32 \$) à 2021. Depuis, le centre communautaire Martinon a demandé la même permission, pour un montant total de 5000 \$, son projet n'ayant pas pu être mené à terme à cause des perturbations causées par la COVID-19. Le montant total des subventions communautaires de 2020 à ajouter à 2021 est donc de 25 296,32 \$.

**Proposition :** Autoriser l'ajout du montant total de 25 296,32 \$ aux subventions communautaires 2021 pour deux projets subventionnés de 2020, celui de l'école Westfield (20 296,32 \$) et celui du centre communautaire Martinon (5000 \$), à financer à même le fonds de fonctionnement excédentaire 2021 ou le fonds de réserve de fonctionnement.

Proposé par : Gary Clark  
Appuyé par : Shirley McAlary  
Vote : *Proposition adoptée*

#### **d. Propositions de fin d'exercice** **a) Fonds Chantiers Canada**

**Proposition :** Approuver le transfert de 25 000 \$ du Fonds de fonctionnement des services de gestion des déchets solides au Fonds de réserve d'immobilisations des services de gestion des déchets solides, conformément au budget de 2020, selon le projet n° 27900 – Fonds des petites collectivités, un volet du Nouveau Fonds Chantiers Canada – Nouveau-Brunswick.

Proposé par : Shirley McAlary  
Appuyé par : Gary Clark  
Vote : *Proposition adoptée*

**b) Installation de production d'énergie – Fonds de réserve pour les immobilisations**

Marc MacLeod explique que l'installation de production, qui est un service distinct, a besoin d'un fonds de réserve pour immobilisations distinct.

**Proposition :** Constituer un fonds de réserve pour immobilisations pour l'installation de production d'énergie et approuver le transfert de 42 000 \$ du fonds de fonctionnement des services de l'installation de production au fonds de réserve pour immobilisations de l'installation de production.

Proposé par : Grace Losier  
Appuyé par : Brenda Rathburn  
Vote : *Proposition adoptée*

**c) Services de gestion des déchets solides – Fonds de réserve pour les immobilisations**

**Proposition :** Approuver le transfert de 200 000 \$ du fonds de fonctionnement des Services de gestion des déchets solides au fonds de réserve pour les immobilisations des Services de gestion des déchets solides.

Proposé par : Gary Clark  
Appuyé par : Shirley McAlary  
Vote : *Proposition adoptée*

**e. Options d'acquisition de terrains – nouvelle option**

Marc MacLeod fait le point sur l'état d'avancement de l'étude d'impact environnemental et de la convention d'achat. Il explique que l'option d'achat sur la carrière de pierres et d'argile n'a pas été prolongée par le propriétaire qui demande une nouvelle négociation.

**Proposition :** Exercer l'option de conclure une nouvelle convention d'achat à un coût ne dépassant pas 10 000 \$, financée à même le surplus du budget de fonctionnement.

Proposé par : Grace Losier  
Appuyé par : Shirley McAlary  
Vote : *Proposition adoptée*

**8. Sacs en plastique – Brenda MacCallum**

Brenda MacCallum fait le point sur l'arrêté relatif aux sacs en plastique. Elle explique que, selon les commentaires des parties prenantes, il serait recommandé d'apporter quelques modifications mineures au projet d'arrêté.

M<sup>me</sup> MacCallum indique que le Conseil du commerce avait, à l'origine, déclaré que la CSRF devait harmoniser sa future réglementation visant l'interdiction des sacs en plastique avec celle des autres provinces. À l'époque, les sacs en papier étaient censés être payants. Cependant, Restaurants Canada estime qu'une telle facturation pose un problème opérationnel pour les services au volant. Il est également expliqué que l'Île-du-Prince-Édouard a, depuis, modifié son règlement afin de supprimer les frais pour les sacs en papier dans les services au volant.

Il est recommandé que la CSRF supprime les frais sur les sacs en papier dans le projet d'arrêté. La date de mise en application du 1<sup>er</sup> juillet 2021 demeure et les entreprises disposeront d'une période de grâce jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2021 pour épuiser leur réserve de sacs en plastique.

**Proposition** : Envoyer une lettre aux municipalités au sujet de l'amendement du projet d'arrêté sur les sacs plastiques dans laquelle il sera demandé de supprimer la mention de la facturation des sacs en papier, la date de mise en application devant rester celle du 30 juin 2021.

Proposé par : Gary Clark  
Appuyé par : Grace Losier  
Vote : *Proposition adoptée*

**Proposition** : Amender la proposition principale en ajoutant la mention de faire savoir au gouvernement l'urgence de cette question et le besoin de continuité dans l'ensemble de la province.

Proposé par : Gary Clark  
Appuyé par : Grace Losier  
Vote : *Proposition adoptée*

On demande à Marc MacLeod de communiquer ce point aux autres CSR pour examen.

La présidente Nancy Grant demande une proposition pour lever la séance.

**Proposition** : Lever la séance à 11 h 50.

Proposé par : Grace Losier  
Appuyé par : Cindy MacCready  
Vote : *Proposition adoptée*

APPROUVÉ le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Nancy Grant, présidente

\_\_\_\_\_  
Alicia Raynes, secrétaire de séance